

GÉNÉTIQUE VÉGÉTALE. — *Biosystématique de Myosotis congesta Shuttleworth ex Albert et Reynier*. Note (*) de M^{lle} Solange Blaise, présentée par M. Roger Heim.

Entre autres caractères, la morphologie du pollen permet de rattacher un groupe de plantes, pris par divers auteurs pour un *M. ramosissima*, au cercle d'espèces du « *M. discolor* ». Ce groupe de plantes doit être rapporté au *M. congesta* Shuttl. dont les fleurs, jamais jaunes, virent du bleu pâle au bleu pourpré.

La systématique actuelle du cercle des espèces du *M. discolor* (2) est la suivante : *M. discolor* Pers. ssp. *discolor*, et ssp. *dubia* (Arrondeau) Blaise ; *M. persoonii* Rouy ; *M. balbisiانا* Jordan.

Or il apparaît, après étude approfondie d'échantillons provenant de l'île de Skiathos, qu'un groupe de plantes présentant une morphologie un peu particulière, et cependant rapporté par divers auteurs au *M. ramosissima* Rochel, se rattache en fait au cercle des espèces du *M. discolor* Pers.

L'historique de ce taxon est la suivante : Shuttleworth récolta aux environs d'Hyères (Var, France) une plante qu'il nomma *M. congesta* Shuttl. ; le type, accompagné d'une note manuscrite de l'auteur, se trouve dans l'herbier Rouy ; l'espèce est inédite, mais la diagnose de l'auteur fut publiée en 1891 par Albert et Reynier (1) ; Rouy (6) rapporta cette plante, comme « forme *congesta* Ry. » au *M. stricta* Link.

Maire (5) décrivit sous le nom de *M. senneniana* Maire une plante récoltée par Mauricio dans le Rif, au Mont Gourougou (type : Herb. Af. du N., Montpellier). Il nomma une plante, identique mais plus âgée : *M. lutea* (Cav.) Pers. var. *tubuliflora* (Mürb.) Maire (isotypes à Montpellier). Il s'agit dans les deux cas de plantes semblables au *M. congesta* Shuttl.

Heldreich récolta en Crète une plante (Herb. Mus. Paris) qu'il rapporta au *M. hispida* Schlecht. var. *grandiflora* Boiss. ; le taxon était signalé par Boissier dans cette île. En fait cette plante est identique au *M. congesta* Shuttl.

Sauvage (7) représente, sous le nom de *M. tubuliflora* Mürb., une plante identique au *M. congesta* Shuttl.

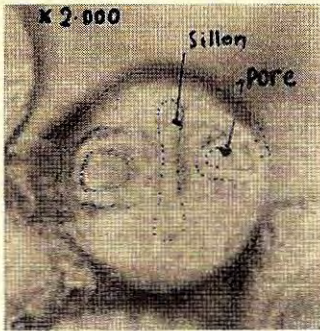
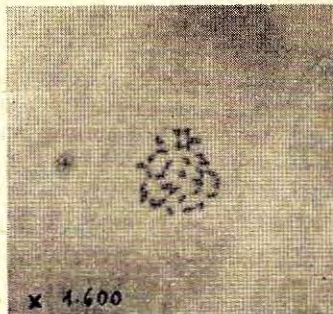
Pour la compréhension de l'historique seront rappelées les synonymies suivantes : *M. ramosissima* Rochel = *M. hispida* Schlecht. = *M. collina* Hoffm ; *M. tubuliflora* Mürb. appartient au *M. ramosissima* Rochel.

Les plantes de l'île de Skiathos, comme tous les types ou isotypes cités dans l'historique, ont un port et des teintes de corolles proches de ceux de *M. ramosissima*. De plus, les deux taxons poussent souvent en mélange. Ceci explique les nombreuses erreurs de détermination.

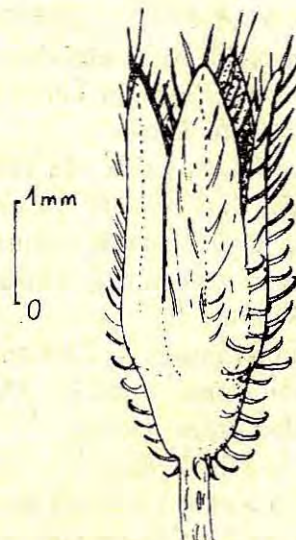
L'étude qui suit porte sur la population échantillonnée par D. Phitos dans l'île de Skiathos sous le nom de *M. collina* var. *gracillima* (Losc. et Pardo) Halacsy (Herb. München) et sur leurs descendants en culture. Il s'agit d'une révision systématique du taxon de Shuttleworth oublié depuis 80 ans.

Le premier problème à résoudre est celui de l'appartenance de ces plantes soit au

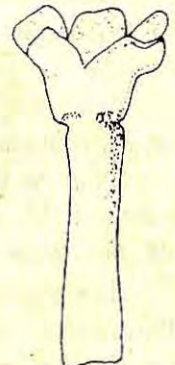
M. ramosissima comme le prétendaient la plupart des auteurs soit au cercle des espèces du *M. discolor* comme l'avait soupçonné Maire et comme le suggèrent l'architecture un peu particulière de ces plantes ainsi que certaines teintes pourpre violacé

Pollen de type *discolor* $2n = 32$ Pollen de type *ramosissima*

Calice jeune



Calice âgé



Corolle

des corolles âgées. Grau et Leins (4) ont publié une étude sur le pollen des différentes espèces du genre *Myosotis* ; il en ressort que le pollen de *M. ramosissima* est petit, allongé, avec un étranglement médian peu marqué (longueur : $11,5 \mu$, plus petite largeur : $5,5 \mu$, plus grande largeur : $6,5 \mu$) tandis que le pollen de *M. discolor* sens.

lat., beaucoup plus grand, est presque sphérique (longueur : 17,5 μ , largeur : 14 μ) ; dans le premier cas, les pores sont au nombre de 4, dans le second on peut en compter 5 ou 6, très rarement 4. Ces caractères suffisent, mieux que tous autres, à déterminer si une plante est à rapporter à *M. ramosissima* ou à *M. discolor* : or les plantes de Skiathos ont un pollen de type « *discolor* » (fig.). La teinte, jamais jaune, des corolles n'incitait pas les botanistes à donner à ces plantes une telle place systématique ; d'ailleurs, avec ce groupe un peu particulier se pose de nouveau le problème du caractère clef des taxons du « *M. discolor* », à savoir la teinte jaune, soit de toutes les fleurs, soit des plus jeunes d'entre elles, teinte qui permettait une détermination rapide.

Le second problème à résoudre est celui de la place systématique à donner à ce taxon au sein du cercle des espèces du *M. discolor* : du point de vue architecture, la population de l'île de Skiathos se place entre les populations de *M. discolor* ssp. *discolor* et celles de *M. discolor* ssp. *dubia*. Ceci se vérifie sur le diagramme résultant d'une analyse factorielle des correspondances appliquée à un certain nombre de caractères architecturaux tels des longueurs d'axes, d'entre-nœuds, etc. Cependant, ce taxon diffère essentiellement de tous les taxons de *M. discolor* sens. lat., par la teinte de ses corolles ; il en diffère aussi par le nombre de chromosomes $2n = 32$ (fig.). (Pour rappel $2n = 24$ pour le ssp. *dubia*, $2n = 72$ pour le ssp. *discolor*, $2n = 48$ pour *M. persoonii*.) En conséquence cette population est représentative d'une espèce nouvelle pour le cercle d'espèces du *M. discolor*, espèce qu'il convient maintenant de nommer, eu égard à la terminologie des anciens auteurs.

Des représentants de cette espèce ont souvent été déterminés comme étant des *M. tubuliflora*. Or, d'après son pollen *M. tubuliflora* Mürb. (isotypes Herb. Af. du N., Montpellier) est à rapporter au *M. ramosissima*.

De plus, en aucun cas cette plante ne peut être mise en synonymie avec *M. macrosiphon* Font-Quer et Maire, endémique rifaine à calices très longs (6 mm) et cymes feuillées à la base, que la morphologie de son pollen autorise pourtant à ranger dans le cercle des espèces du *M. discolor*.

Le nom de *M. congesta* donné par Shuttleworth à une plante rare des îles d'Hyères doit en fait être généralisé à l'ensemble des échantillons d'herbiers, types et isotypes précités.

En conclusion, *M. congesta* = *M. stricta* Link « race *congesta* (Shuttl.) Rouy » = *M. Senneniana* Maire : $2n = 32$ chromosomes ; Types : îles d'Hyères, Herb. Rouy.

Autres exemplaires d'herbier :

Grèce : Péloponnes, Strassenrand bei Lapa, mars 1969, Grau (München), Insel Skiathos, N. Sporaden, leg. D. Phitos, 1^{er} mai 1962. Crète, in olivetis cydonia, de Heldreich, 1846 (Paris).

Liban : Infra Beitneri, in graminosis, 27 avril 1883, en mélange avec *M. ramosissima* (Muséum de Paris).

Algérie : Mostaganem, clairières des broussailles (auteur illisible), en mélange avec d'autres *Myosotis*, 5 mars 1948.

Maroc : Rabat, Dayet-ed-Diss, 27 avril 1969, Blaise et Mathez (herb. Blaise). Plateau central, région d'Oulmès, autour des mares d'eau, 29 avril 1969, Blaise et Mathez (herb. Blaise). Rif, Monts Gourougou, leg. Mauricio (Montpellier).

France : Corse, près du Pont de Figari vers Sartène, 1967, leg. Jean Vivant (herb. Blaise). Hyères, Var, leg. Albert, 1891.

M. congesta est une plante de taille moyenne (10 cm environ), l'entre-nœud séparant les deux feuilles distales est nul ou faiblement étiré. Les feuilles caulinaires sont larges et arrondies à l'extrémité supérieure. Les cymes ne sont pas feuillées à la base ; elles portent à maturité des calices très rapprochés les uns des autres.

Les fleurs ont des corolles de 2 à 3 mm de diamètre à tube long de plus de 2 mm. Les jeunes corolles ont un limbe bleu blanchâtre et un tube blanc ; en vieillissant, le limbe devient bleu nuit teinté de pourpre et le tube violet.

Les calices sont divisés jusqu'à moitié en dents larges et triangulaires, recouverts d'un petit nombre de poils crochus courts et portés par des pédicelles courts et dressés. A maturité les calices prennent une forme campanulée, ils ne se détachent pas des pédicelles et laissent tomber les akènes au sol. L'espèce est circumméditerranéenne.

(*) Séance du 15 décembre 1969.

(1) A. ALBERT et A. REYNIER, *Coup d'œil sur la flore de Toulon et d'Hyères*, 1891, p. 16.

(2) S. BLAISE, *Comptes rendus*, 268, Série D, 1969, p. 2682-2685.

(3) E. BOISSIER, *Diagn. Pl. Or. nov.*, 1^{re} série, (11), 1849, p. 123.

(4) J. GRAU et P. LEINS, *Sonderabdruck aus den Bericht. Deutsch. Bot. Gesell.*, 81, 1968, p. 107-115.

(5) R. MAIRE, *Cat. Pl. Maroc*, 3, 1924, p. 600.

(6) G. ROUY, *Flore de France*, 10, 1908, p. 329.

(7) Ch. SAUVAGE et J. VINDT, *Flore du Maroc, analytique, descriptive et illustrée*, Tanger, 1954, p. 120-135.

(Laboratoire de Biologie végétale,
Faculté des Sciences, 91-Orsay, Essonne.)